

2022

Rapport annuel

**RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS
DE COMMERCE DU CANADA**

N° D'ENREGISTREMENT 0580431

rrecc.ca



Index

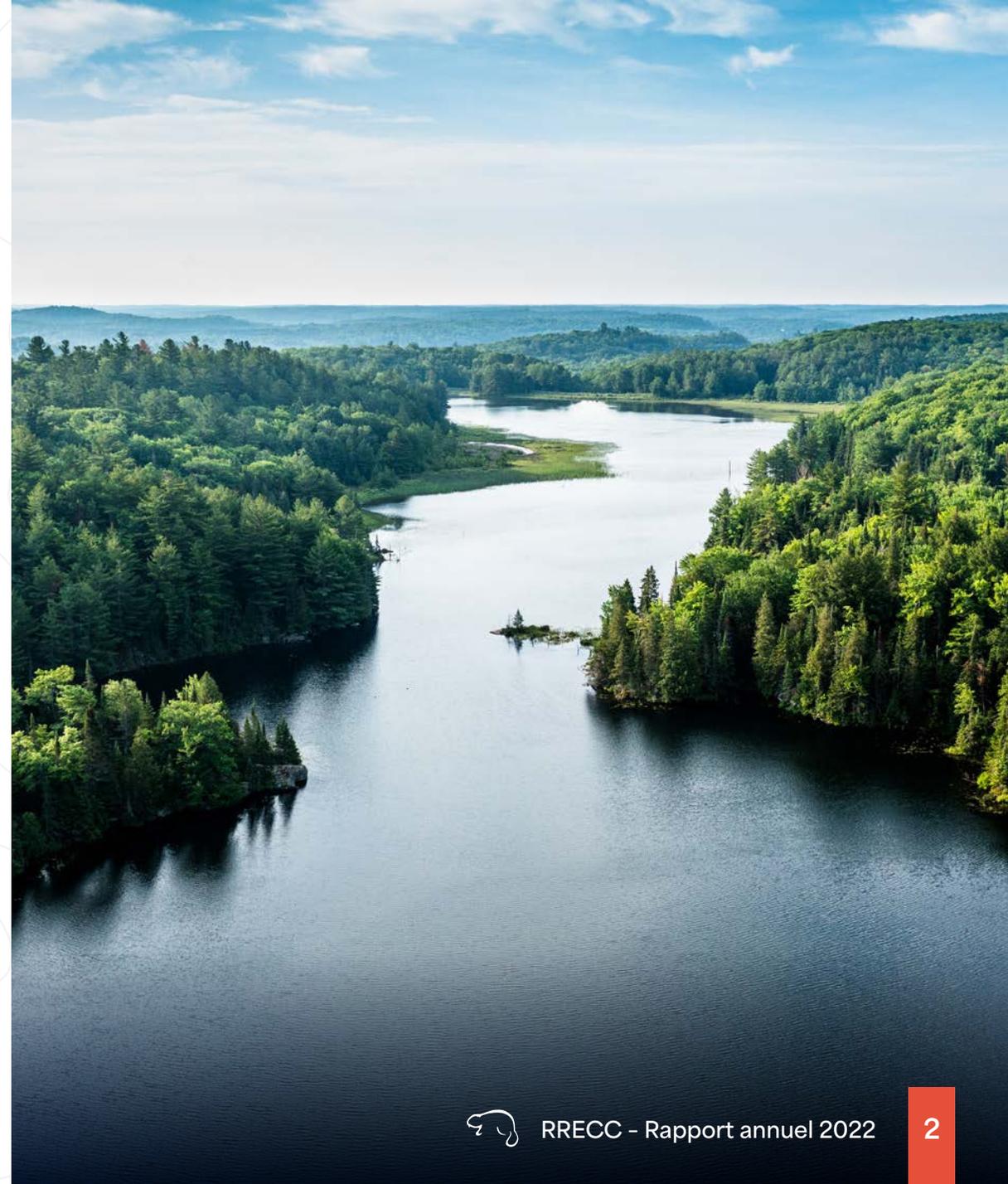
3 **Faits saillants**

4 **Message du conseil des fiduciaires**

5 **Placements**

7 **Financement**

8 **Gouvernance**



Faits saillants

Participants¹



375 000

Participants actifs, admissibles et titulaires d'une rente différée



35 000

Participants retraités, conjoints survivants et bénéficiaires



2 000

Participants nouvellement retraités en 2022

Taux de rendements annualisés

1 an	-4,1 %
5 ans	5,4 %
10 ans	6,9 %
Rendement cible	6,0 %

Actif net (en milliards de dollars)

2018	2,5
2019	2,8
2020	3,1
2021	3,3
2022	3,1



Un message du conseil des fiduciaires



Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport annuel du Régime de retraite des employés de commerce du Canada (le « RRECC » ou le « Régime ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

L'année écoulée s'est avérée difficile pour de nombreux Canadiens. Le retour à la vie prépandémique s'est heurté à une inflation galopante, à de nombreuses hausses des taux d'intérêt et à une volatilité boursière considérable, facteurs qui ont obligé beaucoup de personnes à faire des choix difficiles pour être en mesure de régler leurs frais de subsistance quotidiens.

Dans un tel contexte, le portefeuille de placements du Régime a enregistré un taux de rendement négatif (-4,1 %), ce qui s'est traduit, pour la première fois en plus de dix ans, par une diminution de l'actif net disponible pour le versement de prestations.

En dépit de ces obstacles, nous avons continué de réaliser des progrès au chapitre de l'adoption de mesures veillant à assurer la viabilité à long terme du Régime. Nous continuons de renforcer la gouvernance du RRECC, le portefeuille de placements du Régime demeure bien positionné et sa situation de capitalisation continue de s'améliorer, et ce, tant sur la base de la continuité des opérations que sur celle de la solvabilité.

Enfin, n'oubliez pas que le Régime vous appartient, en votre qualité de participants. Seulement un Canadien sur quatre a accès à un régime de retraite d'employeur, et nous reconnaissons que le RRECC est une composante importante de la planification de votre retraite et que cet avantage n'est pas offert à de nombreux Canadiens. Nous tenons à vous aider à mieux comprendre le RRECC et ses avantages et espérons que ce rapport vous fournira des renseignements utiles sur son exploitation et sur sa situation financière.



Placements

RÉSULTATS DES PLACEMENTS

Bien qu'il ait subi une perte en 2022, le portefeuille de placements du Régime a devancé son indice de référence (-6,0 %) et son groupe de pairs (-10,3 %), selon les calculs de l'Univers des régimes de retraite de RBC Services aux investisseurs et de trésorerie.² Au cours de la période de dix ans terminée le 31 décembre 2022, le portefeuille a enregistré un taux de rendement annualisé de 6,9 %, ce qui excède le rendement cible de 6,0 % du Régime.

Le portefeuille de fonds de couverture du Régime a mené au chapitre des gains pendant l'année, alors que les placements effectués sur les marchés privés ont maintenu leur rendement vigoureux. En revanche, les titres à revenu fixe, les obligations génératrices de rendement et les actions mondiales ont tous porté atteinte au rendement du Régime en 2022.

PLACEMENTS SUR LES MARCHÉS PUBLICS ET FONDS DE COUVERTURE

Taux de rendement pour 2022³

Titres à revenu fixe	-17,0 %
Actions mondiales	-5,2 %
Fonds de couverture	9,9 %
Obligations génératrices de rendement	-16,6 %

DIVERSIFICATION MONDIALE

Le portefeuille du Régime est bien diversifié parmi un vaste éventail de catégories d'actifs et il renferme des titres de sociétés inscrites en bourse et des titres de sociétés fermées. Pour réduire le risque de concentration géographique, le portefeuille détient à la fois des placements canadiens et étrangers.

PLACEMENTS SUR LES MARCHÉS PRIVÉS

Fourchette des taux de rendement internes depuis la création⁴

Infrastructures	16,0 % – 22,6 %
Dette privée	9,4 % – 10,6 %
Actions de sociétés fermées	15,9 % – 35,0 %
Biens immobiliers	7,9 % – 16,4 %
Terres agricoles	8,5 %



800 millions de dollars
investis au Canada



2,3 milliards de dollars
investis mondialement





ACTIVITÉS DE PLACEMENT

Les fiduciaires se réunissent au moins tous les trimestres avec le conseiller en investissements du Régime, Aon Solutions Canada Inc., pour examiner la composition de l'actif du Régime, le rendement de ses placements, ses partenaires en placements et le degré de conformité de ses investissements.

Pendant l'année, le transfert d'actifs à destination de trois nouveaux gestionnaires d'actions mondiales (Arrowstreet Capital, First Pacific Advisors, et GQG Partners) a été mené à bien, alors que des capitaux précédemment engagés ont commencé à être prélevés par un des deux nouveaux placements en actions de sociétés fermées du Régime (Thoma Bravo Discover Fund IV). Le premier prélèvement de l'autre placement en actions de sociétés fermées du Régime (Francisco Partners VII) est prévu en 2023.



REGARD VERS L'AVENIR

Au cours de la prochaine année, les prélèvements devraient s'intensifier considérablement pour les récents engagements du Régime en matière de terres agricoles et d'actions de sociétés fermées. Les prélèvements débuteront aussi pour deux nouveaux engagements en infrastructure réalisés en 2023 (Brookfield Infrastructure Fund V et Macquarie Infrastructure Partners VI).

Les fiduciaires continueront de travailler avec leur conseiller en placements pour étoffer de manière opportuniste le portefeuille d'actions de sociétés fermées du Régime, vu que la liquidité récente de cette catégorie d'actif l'a ramenée en position sous-pondérée par rapport à sa répartition cible.

En 2023 et 2024, les fiduciaires commanderont aussi une nouvelle étude de modélisation de l'actif et du passif (« MAP »), exercice qui vise à analyser les répercussions de la structure du Régime, de sa politique de financement et de prestations, ainsi que sa stratégie de placement, le tout dans le but d'aider les fiduciaires dans leur prise de décisions.

À plus long terme, les fiduciaires continueront de surveiller la composition de l'actif du Régime et ses partenaires en placements dans le but d'évaluer leur rendement, leur conformité et leur caractère adéquat.



	Titres à revenu fixe	43 %
	Actions	29 %
	Actifs réels ⁵	18 %
	Fonds de couvertures	10 %

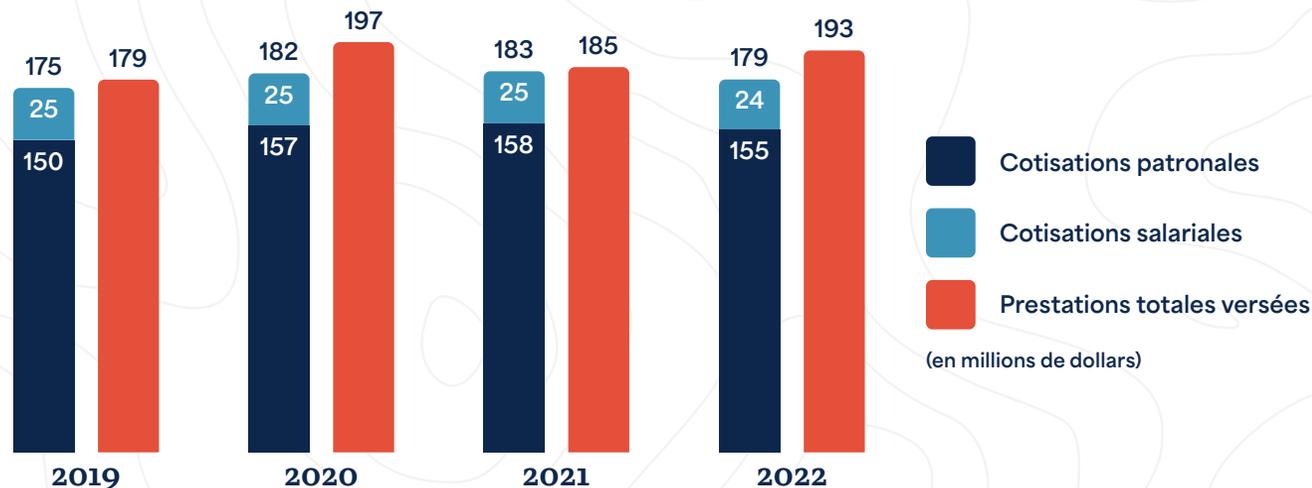


Financement

SOURCES DE FINANCEMENT

En 2022, les cotisations patronales ont totalisé 155 millions de dollars, tandis que les cotisations salariales se sont élevées à 24 millions de dollars. Le portefeuille de placements du Régime a enregistré une perte de 133 millions de dollars pendant l'année. Après le paiement de prestations et les dépenses (ces dernières étant demeurées inférieures à 1 % de l'actif du régime en 2022), l'actif net disponible pour le versement de prestations a diminué d'environ 167 millions de dollars en 2022.

COTISATIONS ET PRESTATIONS PAYÉES



ÉTAT DE LA CAPITALISATION

L'évaluation actuarielle la plus récente du Régime, qui est datée du 31 décembre 2021, a été déposée auprès de l'organisme de réglementation des régimes de retraite, l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers (« ARSF »), en septembre 2022. Cette évaluation comportait deux volets. L'évaluation selon l'approche de la continuité des opérations (ou sur la base de la capitalisation à long terme, qui présume que le régime demeurera en vigueur indéfiniment) a révélé un ratio de capitalisation de 91 %. L'évaluation de solvabilité (qui suppose que le Régime a été liquidé à la date de l'évaluation) a produit un ratio de transfert de 60,5 %. Puisque de nombreux employeurs cotisent au RRECC, le risque d'une liquidation du Régime est faible.

La prochaine évaluation actuarielle devant être déposée auprès de l'ARSF doit être préparée en fonction d'une date d'évaluation qui n'est pas ultérieure au 31 décembre 2024.



Gouvernance

CONSEIL DES FIDUCIAIRES

Le Régime est régi par un conseil des fiduciaires. Le conseil est l'administrateur légal du Régime et est responsable à la fois de son administration et du placement de son actif. La liste des fiduciaires actuels figure à la page 10 du présent rapport.

DOCUMENTS CONSTITUTIFS

Les fiduciaires sont nommés en vertu d'une convention de fiducie, qui énonce les pouvoirs et les responsabilités du conseil. Le texte du Régime décrit les droits des participants. Les modifications apportées au texte du Régime sont communiquées aux participants.

POLITIQUES

De concert avec une série de politiques sur des sujets comme la protection de la vie privée, les conflits d'intérêts, les communications avec les intervenants, ainsi que l'orientation, la formation et la relève des fiduciaires, le document de gouvernance du Régime précise les rôles et responsabilités des parties engagées dans cette gouvernance et sert de guide pratique pour celle-ci.

Les fiduciaires tiennent aussi à jour une politique de financement et des prestations, qui établit le cadre visant à maximiser la probabilité que l'actif du Régime soit suffisant pour payer les prestations de retraite prévues, ainsi qu'un Énoncé des politiques et procédures de placement (« ÉPPP ») qui, entre autres, énonce les objectifs d'investissement, les lignes directrices, les points de référence et les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance applicables, le tout pour faire en sorte que l'actif du Régime soit investi de manière prudente et en conformité avec l'ensemble des exigences réglementaires applicables.

Les politiques et pratiques de gouvernance établies par les fiduciaires font l'objet d'un suivi et elles sont modifiées, si le conseil le juge approprié, pour faire en sorte qu'elles répondent toujours aux besoins du Régime et de ses participants.





CONFORMITÉ

Le Régime doit se conformer à la réglementation fédérale et provinciale en matière de retraite. Les fiduciaires surveillent les pratiques de conformité et ils les améliorent s'ils le jugent approprié. Ils retiennent par ailleurs les services d'un agent de conformité externe chargé de dresser les rapports de conformité trimestriels à l'intention des fiduciaires et de l'ARSF. En 2022, le Régime a respecté en tous points son ÉPPP et toutes les exigences réglementaires applicables.

SUPERVISION

Les fiduciaires évaluent régulièrement les diverses entreprises qui offrent des services professionnels au Régime pour confirmer que celles-ci continuent d'ajouter de la valeur. La liste complète des fournisseurs de services du Régime et de ses partenaires en placements est présentée à la page 10 du présent rapport.

INITIATIVES RÉCENTES

L'amélioration de l'expérience des participants est une priorité de premier plan pour les fiduciaires. En 2023, le RRECC a lancé la première phase de son portail destiné aux participants, permettant ainsi aux participants préinscrits d'accéder en tout temps aux renseignements sur leur rente. Après le déploiement complet de ce portail, toutes les catégories de participants qui s'y inscrivent pourront prendre connaissance de la rente qu'ils ont accumulée et de leurs renseignements personnels, et apporter des changements à leur compte en tout temps.

Plus tard en 2023, les participants pourront exprimer leur opinion au sujet du RRECC lors du lancement du premier sondage visant à évaluer leur expérience. Les renseignements recueillis seront traités en toute confidentialité et aideront les fiduciaires à mieux comprendre les besoins des participants et à améliorer leur expérience.

Ces efforts ont pour but d'aider le Régime à tisser des liens plus étroits avec ses participants, à améliorer la transparence, à accroître l'engagement et à mieux soutenir la prise de décisions éclairées.

PARTENAIRES EN PLACEMENTS

AllianceBernstein	First Pacific Advisors
Aon Investments Canada	Francisco Partners
Arrowstreet Capital	Gestion d'actifs CIBC
Auven Therapeutics	Gestion de placements TD
BlackRock	GQG Partners
Brevan Howard Capital Management	HBK Capital Management
Brookfield Asset Management	Macquarie Infrastructure and Real Assets
Capstone Investment Advisors	Neuberger Berman
CBRE Global Advisors	PGIM
Ceres Partners	PIMCO
Clairvest Equity Partners	Royalty Pharma
Davidson Kempner Capital Management	Thoma Bravo
Fiera Comox	UBS Farmland Investors

FOURNISSEURS DE SERVICES

Actuaires	Benchmark Decisions Ltd., Buck Canada HR Services Ltd.
Administrateur	Le Groupe PBAS
Auditeur	BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Conseils en placements/Conformité	Aon Solutions Canada Inc.
Conseiller juridique	Koskie Minsky LLP
Dépositaire/Versement des prestations	RBC Services aux investisseurs et de trésorerie

CONSEIL DES FIDUCIAIRES

Anouk Collet	Conseillère principale au président national des TUAC Canada
Jim Cooke	Représentant d'employeur, Sobeys Inc.
Kelly Dobbyn	Directeur principal des relations de travail, Metro Ontario Inc.
Shawn Haggerty	Président de la section locale 175 des TUAC Canada
Paul Meinema	Président national des TUAC Canada
Wendy Mizuno	Vice-présidente principale, Pensions et avantages sociaux, Les Compagnies Loblaw Itée
Jeff Traeger	Président de la section locale 832 des TUAC Canada

¹Le nombre de participants est approximatif.

²L'Univers des régimes de retraite de RBC Services aux investisseurs et de trésorerie tient le suivi du rendement de l'actif sous gestion d'un éventail de régimes de retraite canadiens à prestations déterminées.

³Rendement des placements pour 2022, exprimé à l'aide de taux de rendement pondérés dans le temps.

⁴Le rendement des placements depuis leur création est exprimé à l'aide d'une fourchette de taux de rendement internes bruts obtenus par les placements individuels.

⁵Composés des catégories d'actif suivantes (et des répartitions cibles) : biens immobiliers (8 %), infrastructure (5 %) et terres agricoles (5 %).



rrecc.ca